

# Offrir un toit et un accompagnement

**Cela fait vingt-cinq ans** cette année que La Traversée offre un toit et un accompagnement aux personnes souffrant d'un handicap psychique, ainsi qu'aux jeunes filles confrontées à des difficultés d'ordre affectif, social ou scolaire. Elle accueille une quarantaine de personnes dans quatre unités distinctes.

L'une d'entre elles, à Cornimbœuf, peut héberger sept adolescentes momentanément en crise. Les trois autres, à Seiry et à Fribourg (impasse de la Forêt et route de Marly), sont destinées aux adultes handicapés psychiques. Appartement ou maison, chaque unité offre à ses résidants des chambres individuelles, des moments de vie com-

munautaire et un accompagnement socio-pédagogique spécifique. Les résidants sont placés dans les unités en fonction de leur handicap et du soutien dont ils ont besoin.

Bénéficiaires d'une rente AI, ils doivent avoir une activité hors de l'institution. Ainsi sont-ils nombreux à travailler à l'Estampille, une fondation qui gère des ateliers protégés (bois, mécanique, électricité, sous-traitance) et dont le travail est apprécié loin à la ronde.

**Comme son nom** l'indique, La Traversée devrait être le moyen de franchir une étape difficile pour mieux reprendre pied dans la vie quotidienne. Mais ce n'est pas aussi

simple. Pour certaines personnes, la maladie est si handicapante qu'elles ne parviennent pas à retrouver leur autonomie. L'institution devient alors comme un refuge au milieu du gué et le séjour se prolonge pendant des années. C'est le cas de la majorité des résidants, note Eliane Jenny, directrice. Certains arrivent cependant à se sentir assez solides pour vivre seuls en studio, mais en continuant à bénéficier d'un accompagnement.

**Institution** reconnue d'utilité publique, La Traversée (qui fêtera son anniversaire dimanche), emploie plus de quarante collaborateurs et collaboratrices pour vingt

équivalents pleins-temps, dont seulement un et demi pour la direction et l'administration, tous les autres postes étant affectés aux unités.

**Elle tourne avec un budget** annuel de quelque trois millions de francs. Ses revenus proviennent principalement de la pension payée par les résidants et de la subvention de l'Office fédéral des assurances sociales – pour les trois unités des adultes handicapés. Cette charge passera au canton dès l'an prochain (Santé publique et affaires sociales). Quant à l'accueil des jeunes filles, il est assumé par la Direction de justice et police. MJN